



Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT



Département d'Ille-et-Vilaine

Évaluation du budget participatif

Restitution du rapport
24 novembre 2023

Objectifs et périmètre de l'évaluation

Une évaluation globale de la 1^{ère} édition du budget participatif départemental pour :

- Questionner le sens, la pertinence, l'utilité et l'efficience de ce nouveau dispositif ;
- Tirer des enseignements stratégiques et opérationnels pour l'avenir.

3 grandes questions transversales

- ✓ Le budget participatif départemental favorise-t-il la participation citoyenne des habitant·es du territoire ?
- ✓ Le budget participatif départemental renouvelle-t-il la conduite de l'action publique, y compris dans les modes de travail en interne ?
- ✓ Le budget participatif départemental fonctionne-t-il de façon efficiente ?

1 référentiel d'évaluation listant, thème par thème, les questionnements à aborder

Identification et compréhension du budget participatif



Mécanique générale du budget participatif

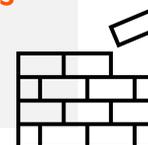


Pilotage, organisation et moyens du budget participatif

Participation



Vers la mise en œuvre des projets lauréats

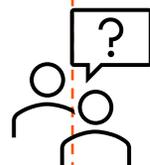


Méthodologie mise en œuvre

1 Cadrage de l'évaluation

5 entretiens exploratoires avec

- l'équipe-pilote du budget participatif
- l'élue de référence de la démarche
- la conseillère technique du Président



Juin-juillet

Élaboration du référentiel d'évaluation

2 Analyse documentaire

Lecture et exploitation des :

- Documents de cadrage du budget participatif : délibérations, règlement, schéma de gouvernance...
- Supports de présentation et promotion : dossier Nous Vous Ille, affiches, FAQ, textes de la plateforme jeparticipe...
- Descriptifs des projets et informations mises en ligne par les porteurs d'idées
- Données collectées par la mission Démocratie participative : questionnaires de satisfaction (participants aux ateliers, porteurs d'idées), informations sur les porteurs d'idées...



Juin-juillet

3

Collecte de données



Habitants du territoire

Sondage en ligne auprès d'un panel de 300 Breilliens et Breilliennes



Juillet

Porteurs d'idées

Entretiens semi-directifs individuels

- 6 profils « habitants » ou « collectif d'habitants »
- 6 profils « association »

Juin-juillet

Communes

- 8 entretiens individuels, après sollicitation de 10 communes par courrier du Département

Septembre-octobre

Services du Département

- 2 entretiens collectifs avec les référents thématiques (6)
- 2 entretiens collectifs avec les référents de territoire (8)
- 3 entretiens collectifs avec les directions support : communication, finances, affaires juridiques (7)
- 2 entretiens individuels avec des directions

Août-septembre

Membres de la commission citoyenne

- 2 entretiens collectifs (6 personnes)
- 2 entretiens individuels

Juin-juillet

Membres de la commission élu·es

2 entretiens collectifs

- 2 élus de la majorité départementale
- 3 élus de la minorité départementale

Septembre

62 personnes interrogées par entretien semi-directif

Élaboration du rapport intermédiaire

4

Préconisations



2 ateliers de travail avec l'équipe-pilote pour tirer les enseignements opérationnels et stratégiques de cette première édition et imaginer des pistes d'évolution

Octobre

Finalisation du rapport

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS



Lancer un budget participatif départemental, un pari incertain



L'Ille-et-Vilaine, un territoire *a priori* réceptif à ce type de dispositif

- ✓ notoriété et antériorité du budget participatif rennais
- ✓ essor des budgets participatifs communaux
- ✓ environ 40% de la population majeure a déjà un premier niveau de connaissance de ces démarches (sondage TMO)

MAIS

Un échelon territorial moins pertinent et plus complexe que celui des communes

- ✓ rôles et compétences d'un Département moins connus
- ✓ des idées et des votes qui se pensent à l'échelle (micro) locale
- ✓ maîtrise d'ouvrage reposant principalement sur d'autres acteurs que le Département
 - le principe « Proposez vos idées, la collectivité se charge de les concrétiser », très utile à la communication, ne peut pas être mobilisé
 - le budget participatif devient de fait un dispositif de subventionnement
- ✓ communication plus contrainte à l'échelle départementale (disparités de relais de communication, disparités d'acculturation aux budgets participatifs)
- ✓ positionnement à trouver par rapport aux budgets participatifs communaux

D'autres Départements en quête de leur formule

« On est partis avec **beaucoup de handicaps et de contraintes** »

« Dans les départements ruraux comme le Gers où les besoins sont importants, le Département arrive un peu en sauveur. Là, on est dans un grand département, très peuplé, avec une grosse métropole, un budget participatif rennais installé depuis plusieurs années qui cartonne... On arrive un peu tard dans la dynamique des budgets participatifs. **On arrive après la bataille.** »

Services du Département

Premier niveau de connaissance des budgets participatifs

Croisement « Avez-vous déjà entendu parler de budget participatif ? » et « Savez-vous de quoi il s'agit ? »

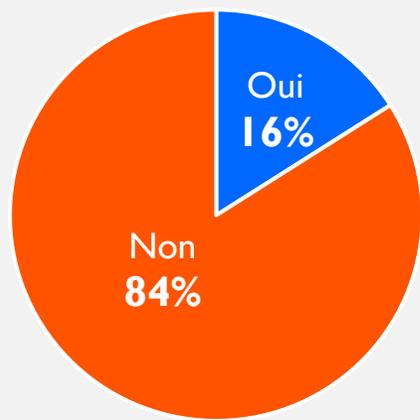
	Voit au moins partiellement de quoi il s'agit	Ne voit pas de quoi il s'agit
A déjà entendu parler de budget participatif	40%	16%
N'a jamais entendu parler de budget participatif	4%	40%



« Ça a le mérite d'exister » : une réception plutôt positive, mais encore limitée

En juillet dernier, 16% des habitants du panel sondé avaient entendu parler du budget participatif départemental, soit entre 11% et 19% en tenant compte de l'intervalle de confiance.

→ Ce score de notoriété est encore modeste mais il reste correct pour une première édition, notamment au vu des contraintes identifiées.



Notoriété du budget participatif départemental
Base : 300 répondants

Les communes, un relais à ne pas manquer. Une information en leur direction pourtant

- ✓ tardive
- ✓ insuffisamment précise et explicite sur leur rôle

Si cette nouvelle proposition départementale ne relève pas d'une attente forte, elle bénéficie d'un accueil plutôt favorable et pragmatique. « Ça a le mérite d'exister » est l'idée qui revient le plus régulièrement dans les entretiens, témoignant à la fois :

- ✓ d'une certaine réserve de la part d'interlocuteurs qui ne parviennent pas encore à se positionner clairement à l'égard des budgets participatifs en général
- ✓ mais aussi d'une curiosité et d'un intérêt à l'égard d'une tentative de renouvellement de l'action publique.

« Disons que c'est une démarche dans l'air du temps. Ça fleurit un peu partout, les budgets participatifs, et je trouve que c'est plutôt intéressant. »

« C'était une opportunité d'avoir des projets qui ne viendraient pas grever le budget municipal. »

« Ça peut faire apparaître des projets qui n'auraient pas vu le jour autrement. »

« C'est une opportunité, puisqu'on n'a pas à le faire ! »

« Ça redonne du pouvoir aux citoyens »

Porteurs d'idées et communes

Parmi les communes que nous avons interrogées, celles qui reçoivent le plus positivement le nouveau dispositif départemental lui prêtent cet avantage majeur : **permettre le financement de projets locaux à moindre coût pour les municipalités.**



Une utilité et une pertinence sur le fil, en contexte de restrictions budgétaires

2 millions d'euros, un montant qualifié de « **considérable** », d' « **énorme** », régulièrement commenté au prisme des contraintes budgétaires qui pèsent sur les collectivités

→ des attentes renforcées d'exemplarité et de responsabilité dans l'allocation des fonds publics.

Une utilité et une crédibilité conditionnées à :

- ✓ la nature des projets lauréats
- verront-ils le jour ? seront-ils d'intérêt général ? répondront-ils aux besoins locaux ?
- ✓ l'identité des porteurs d'idées
- ✓ le niveau de participation.

En interne, un écueil majeur : le flou initial et persistant sur les objectifs de ce budget participatif départemental, qui a pour conséquences :

- ✓ un manque de compréhension partagée de la philosophie et des finalités
- ✓ des interprétations différentes du « pourquoi » de ce dispositif
- ✓ des questionnements de fond (et des frustrations) sur le sens, l'ambition et la sincérité de la démarche
- crainte de voir le budget participatif devenir « un dispositif départemental comme les autres » ou « un gadget à 2 millions »
- besoin très fort d'un cadre stratégique commun.

« On a des problèmes budgétaires, on a des situations critiques... **Cet argent, peut-être que j'aurais préféré qu'il aille sur ces situations critiques.** D'un côté, je trouve ça bien, il faut que cette démarche continue. Mais en même temps je vois des urgences budgétaires sur d'autres sujets très graves. Et ça pèse dans la balance. »

« **Va-t-il falloir à un moment faire des choix ?** La question va peut-être se poser pour ces 2 millions d'euros. »

« **C'est compliqué financièrement pour les collectivités, en ce moment.** Si on pouvait à la fois être sur du participatif et répondre à nos grandes priorités... C'est quand même un budget de 2 millions... »

Élu-es du Département

« C'est quand même de l'argent public, c'est énorme ! En ce moment, **on ne peut pas jeter d'argent par les fenêtres.** »

« Sur le fond, l'idée est plutôt bonne, même si **le montant peut questionner.** Je me mets du côté des citoyens : on a 2 millions d'euros dépensés dans un budget participatif dont **certaines projets pourraient peut-être être contestés...** »

Membres de la commission citoyenne

« Il faut **requestionner le sens.** »

« **On a perdu l'idée du projet.** »

« Pour moi, c'est avant tout de la com' politique. »

« **Ce budget participatif pourrait aller beaucoup plus loin** mais, pour les élus, il sert avant tout à mettre en avant le Département. »

« Il fallait le faire parce que ça se faisait ailleurs. »

Services du Département



Une mécanique générale validée, malgré quelques ajustements à envisager

La répartition territoriale de l'enveloppe globale, un correctif efficace, qui a évité une captation du budget participatif par les zones urbaines.

- ✓ Les 60 projets lauréats se répartissent de façon égale entre communes de moins de 5000 et de plus de 5000 habitants.
- ✓ Un risque de distorsion trop importante ?
 - Sur les territoires de Vitré et Brocéliande, en raison du plus faible nombre d'idées déposées, les projets soumis au vote ont été automatiquement lauréats, dont 5 malgré un nombre de votes inférieur à 150, ce qui suscite des critiques en termes de légitimité et de crédibilité.

Une coïncidence entre les thèmes privilégiés et les marqueurs départementaux.

- ✓ À elles deux, les entrées « Transition écologique » et « Solidarités » représentent 39% des idées déposées et 52% des projets lauréats
 - Un constat qui encourage à donner une plus forte identité au nouveau dispositif, par exemple par une thématisation, suggérée par les services.

Le règlement, un référentiel pertinent pour les services.

- ✓ A pu servir de point d'appui pour l'analyse des idées ;
- ✓ Décrit comme « clair » par les porteurs d'idées ; dans les faits, plus ou moins lu et compris selon les profils.

Répartition des projets lauréats

Moins de 2 000 habitants	11 communes	13 projets lauréats
De 2 000 à 5 000 habitants	14 communes	17 projets lauréats
De 5 000 à 10 000 habitants	12 communes	17 projets lauréats
Plus de 10 000 habitants	5 communes	13 projets lauréats

Un dialogue efficace au sein du comité technique pour trouver des réponses aux (nombreux) questionnements liés à l'analyse des idées :

- ✓ La nature des dépenses (investissement vs fonctionnement), un critère complexe à analyser, qui a suscité des réflexions longues et des débats, utiles pour une prochaine édition ;
- ✓ Une instance utile, qui constitue un « noyau dur » d'agents aux expertises variées, désormais très acculturés aux budgets participatifs.

Une gouvernance complexe, qui s'est d'elle-même recentrée sur le comité de suivi

- ✓ La commission citoyenne n'a pas réussi à se trouver une mission et est restée nébuleuse pour tous ;
- ✓ La commission élues a joué un rôle limité dans la promotion du budget participatif.



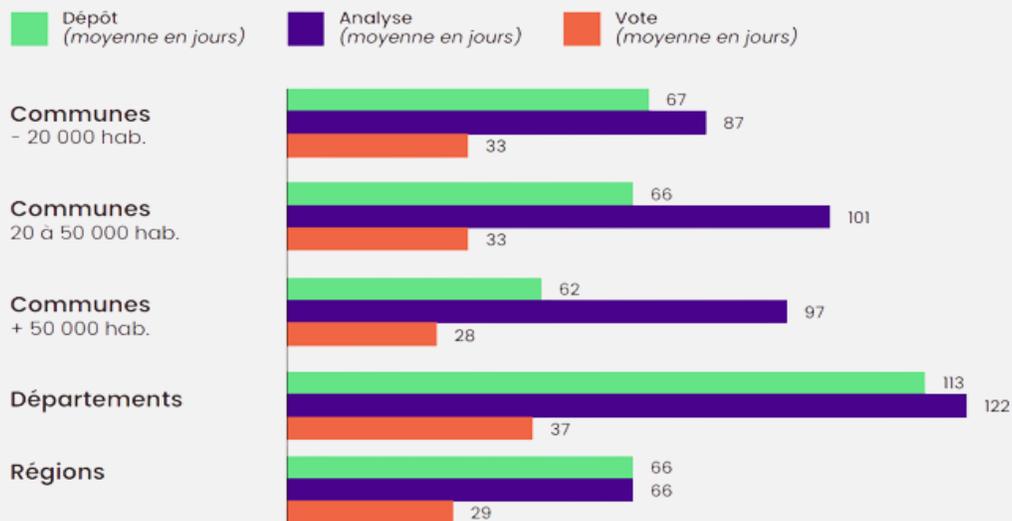
Un calendrier trop dense ?

- Un phasage classique, au calendrier très lisible pour les participants.
- Une durée totale de 217 jours, proche de la moyenne calculée par Cap Collectif toutes collectivités confondues mais plus réduite que dans les autres départements.

Durée moyenne des budgets participatifs

Source : « Baromètre du budget participatif », Cap Collectif, juin 2023.

Les données utilisées proviennent de 98 communes, 11 départements et 2 régions.



Dépôt

77 jours

- Un enjeu à étirer cette phase et/ou à lancer la communication et permettre l'émergence des idées avant l'ouverture de la plateforme numérique :

- ✓ Les deux tiers des idées ont été déposées durant les 2 dernières semaines, la moitié durant la dernière semaine ;
- ✓ Les porteurs d'idées et les communes ont souvent découvert tardivement l'existence du budget participatif.

Analyse

106 jours

(soit 71 jours ouvrés)

- Des perspectives d'allongement de cette phase, à condition de maintenir la dynamique et le lien avec les porteurs d'idées

- ✓ Une phase vécue comme trop courte et trop denses par l'équipe-pilote et les référents ayant le plus grand nombre d'idées à analyser

Vote

30 jours

« Pour des citoyens et des petites associations, avoir 3-4 mois se retourner, c'est court... Il faut vraiment avoir déjà un projet dans les cartons ! »

Porteur d'idée

« On a besoin de souplesse et de temps entre les différentes phases. »

Services du Département

Un déroulement sans accroc majeur...

- Malgré les inquiétudes du début et la crainte d'un « flop », la première édition du budget participatif s'est déroulée sans accroc majeur. **La capacité des services à apporter des solutions aux principales difficultés rencontrées est une source de satisfaction, en particulier :**

- ✓ Les échéances ont été respectées ;
- ✓ L'organisation de l'analyse, d'abord peu lisible pour les référents, s'est mise en place chemin faisant, « à l'usage » ;
- ✓ Le principe de co-analyse, quand il a pu avoir lieu, a été apprécié et validé ;
- ✓ Les problèmes techniques rencontrés lors de la phase de vote (de nombreuses personnes ont pensé avoir voté alors que leur participation nécessitait 3 votes pour être validée) ont été, au moins en partie, contenus par l'intervention rapide de l'équipe-pilote.

« Les deux premiers comités techniques, on n'était pas du tout rassurés. L'organisation ne nous paraissait pas claire. On se disait que les référents thématiques allaient être débordés. Au final, **les choses ont été dites, on a pu exprimer nos inquiétudes**. Et chacun a fait les petits pas qu'il fallait. Les collègues de la DP se sont beaucoup mobilisés et je dois dire que ça ne s'est pas si mal passé. Alors que je pensais vraiment que ça allait capoter ! »

« C'est une belle réussite, cette capacité de l'équipe à **porter un nouveau dispositif dans des conditions difficiles** et à le faire sans heurts. »

Services du Département

- Un pilotage de qualité, unanimement reconnu, porté par une petite équipe de 2 personnes, en première ligne sur l'ensemble du dispositif.

« **Le pilotage a été excellent !** Vraiment, un processus au cordeau, avec une super écoute, beaucoup d'échanges, beaucoup d'explications, d'humilité aussi. Tout était cadré, balisé. »

- Un travail en mode projet d'envergure exceptionnelle, ayant pour bénéfices :

- ✓ Des collaborations inédites entre certains agents et services ;
- ✓ Une montée en compétences sur la démocratie participative et les budgets participatifs ;
- ✓ Pour certains services, une vision plus opérationnelle des besoins locaux et des projets soutenus par le Département.

« Ça a quand même été un plaisir d'accompagner des services. **Ça permet de rencontrer de nouveaux interlocuteurs**. Les collègues de la DGT, on n'aurait pas été amenés à les rencontrer sans cette démarche. »

« Professionnellement, c'est intéressant. On accompagne des projets sur les territoires, on est bien dans notre rôle d'agents du Département. »

Services du Département

MAIS



... au prix d'une importante surcharge de travail, point noir de l'organisation générale

À moyens humains constants, le budget participatif a très fortement mobilisé certains agents, dont l'implication s'est traduite par un important volume d'heures supplémentaires et/ou une mise en pause d'autres activités.

- ✓ Une équipe-pilote en posture de gestion (sans lien hiérarchique) plus que d'accompagnement ;
- ✓ Des référents mis en difficulté ;
- ✓ Un fort niveau d'investissement personnel pour donner toutes ses chances à cette première édition, mais qui ne peut pas être considéré comme un standard pour l'avenir ;
- ✓ Au lancement de la préparation de l'instruction, peu anticipée, nouveau pic de stress chez des agents qui découvrent que le budget participatif va leur demander un travail supplémentaire ;
- ✓ **Un risque réel de découragement.**

53 idées
analysées par une même référente thématique

75 idées
analysées par un même référent de territoire

« L'estimation que j'ai faite pour l'analyse des projets, c'est que ça a représenté un mois à temps plein. J'ai fait des longues journées (...) Donc c'était du 9h-19h. Pendant 3 mois. »

« Certains collègues attaquaient l'analyse à partir de 18h, après leur journée de travail. »

« Tout ça vient en plus de toutes nos affaires courantes. On n'était pas désœuvrés avant le budget participatif... Et on ne pouvait pas tout arrêter pour ne plus faire que ça. »

« Heureusement qu'il n'y a pas eu plus de projets, sinon je ne sais pas comment on aurait fait... »

« J'ai l'impression d'avoir ouvert un coffre ! Au fur et à mesure, il y a plein de choses qui sortent et ça ne s'arrête jamais »

Référent-es

Deux enseignements stratégiques :

- ✓ Au-delà d'un certain volume d'idées à analyser, le travail ne peut se faire qu'au prix d'une surcharge d'activité ou d'un abaissement du niveau d'exigence de l'analyse ;
- ✓ La gestion du surplus d'activité nécessite une implication forte des directions concernées.
 - Les directions thématiques sont les grandes absentes de cette évaluation, aucun entretien sur les enjeux managériaux du budget participatif n'ayant pu être calé avec elles.

Des pratiques d'analyse différenciées... et des incidences sur l'équité de traitement

En fonction de leur territoire, de leur thème et de leur date d'analyse, les idées déposées au budget participatif n'ont pas toutes reçu le même traitement.

Ces disparités découlent de plusieurs facteurs :

- ✓ le nombre d'idées à analyser par territoire et par référent
- ✓ le temps disponible et effectivement consacré à l'exercice
- ✓ la proximité déjà établie avec certains porteurs d'idées
- ✓ la qualité de la collaboration au sein du binôme de référents
- ✓ le niveau d'acculturation à la démocratie participative
- ✓ La posture adoptée face aux idées citoyennes, le niveau de « souplesse » par rapport aux instructions habituelles.

« Le Département n'est pas dimensionné pour accompagner ces porteurs de projets. »
Membre du comité de suivi

« Si on ne laisse aux gens que deux mois pour réagir, sachant qu'ils sont peut-être impressionnés, qu'ils sont peut-être seuls au départ et ne savent pas par quel bout prendre le truc, si on leur dit en plus qu'il n'y a pas d'accompagnement parce que ce n'est pas le rôle du Département, je trouve qu'on est complètement éloignés de l'idée de favoriser la citoyenneté. Dans ce cas, mieux vaut des dispositifs à l'année... »
Services du Département

« Forcément, il y a un problème d'équité puisqu'il y a des porteurs de projets, en particulier des associations, avec lesquels on travaille déjà à l'année, donc qu'on connaît. On va de fait plus facilement vers eux pour creuser le projet. »

« Il y a des dossiers non aboutis qui ont été soumis au vote et d'autres qui ont été écartés d'office. »

« L'idée d'un particulier est loin d'être aussi développée que celle d'une asso qui a déjà son projet ! Chez les particuliers, on était plutôt sur une intention : « J'ai imaginé que ce serait bien que... » Entre cette volonté exprimée, des critères pas toujours très clairs et une analyse qui se fait depuis 6 agences et par différents référents thématiques, on pouvait avoir des approches très différentes... »

« C'était un peu au bon vouloir des uns et des autres. En fonction des plans de charge, des affinités, de l'appétence, les choses ont été prises de façon plus ou moins réactive et qualitative. »

« Ça a été un traitement aléatoire et à géométrie variable. »
Réfèrent·es

Au-delà d'enjeux organisationnels, le « nœud » de l'analyse et de l'accompagnement des idées les moins abouties : comment apporter un traitement équitable à des idées citoyennes encore inabouties et à des projets détaillés déposés par des associations (parfois déjà en lien avec le Département) ?

- ✓ En l'absence d'un accompagnement de l'idée au projet, les citoyens et petites associations sont systématiquement lésés par rapport aux structures professionnelles ;
- ✓ **Le sort à réserver à l'avenir aux idées citoyennes suscite de fortes interrogations et frustrations.**



À qui bénéficie réellement le budget participatif départemental ?

Officiellement ouvert aux idées de tout habitant et de toute association, le budget participatif fait la part belle aux projets issus du monde associatif et de l'ESS.

- ✓ **D'une étape à une autre, les citoyens (seuls ou en collectif) s'évaporent.** Au final, les lauréats sont à 83% des associations, là où elles n'étaient « que » 58% des porteurs d'idées initiaux.
- ✓ Par leur capacité à fournir des projets détaillés, parfois déjà tout prêts, et à mobiliser les votes de leur réseau, **certaines structures partent avec plus d'une longueur d'avance.**
- ✓ Manque de temps pour faire murer leur idée, compréhension parfois limitée des critères de recevabilité, besoin d'appui technique pour le calibrage et le chiffrage du projet, absence de réseau... : **les porteurs d'idées citoyens franchissent plus difficilement les filtres successifs du processus.**

« Je suis réservé sur les réseaux sociaux mais j'ai quand même créé une page Facebook pour faire une publication tous les jours sur mon projet. **J'ai eu 9 followers !** »

« **On a fait notre communication au national.** J'ai invité tout le monde à voter : les fournisseurs, les bénéficiaires, les adhérents, tous les partenaires qui m'aident depuis 2 ans... Je pense que j'ai fait le tour de ma boîte mail, en intégralité ! Il y a eu aussi tous les contacts de mon répertoire téléphonique. On a trois réseaux sociaux, donc j'ai communiqué par là aussi. Et, en mode papier, on a distribué quelques brochures. »

« **On ne partait pas avec les mêmes chances.** »

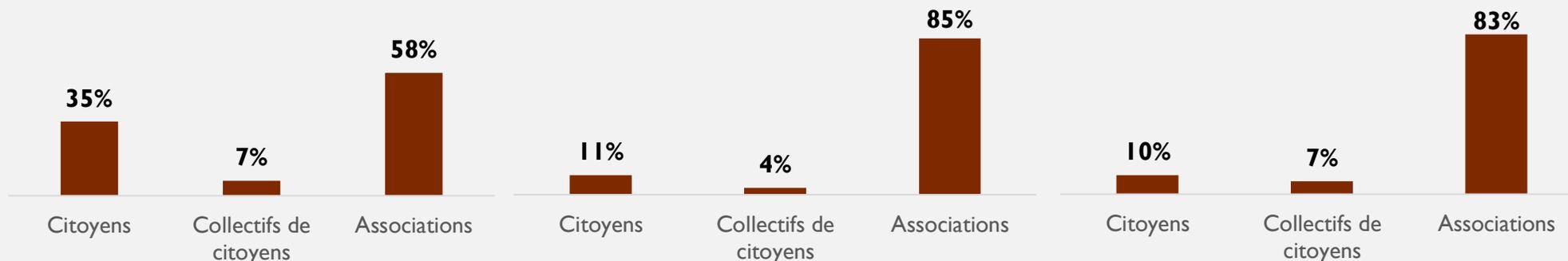
Porteurs d'idées

305 idées déposées
par 274 porteurs

131 projets soumis au vote
123 porteurs

60 projets lauréats
58 porteurs

Répartition des différents profils de porteurs d'idées au fil des étapes du budget participatif





Des profils et des destins inégaux dans le budget participatif

Les « bonnes volontés à la peine », une catégorie à fort enjeu pour le Département, et des interrogations sur la participation de professionnels de l'ESS.

« Certains petits porteurs de projets ont fait l'effort de nous donner tel ou tel document, d'aller pêcher des devis... et puis, rien, il n'y a pas de suites pour eux. Ils se sont décarcassés, ils ont joué le jeu jusqu'au bout, tout ça pour rien. **Qu'il n'y ait plus rien après, compte tenu de leur investissement, c'est vraiment dommage.** »

Référent·e

« J'ai eu 2-3 bouts de projets pour lesquels je n'ai pas compris pourquoi ils étaient au budget participatif. Pour moi, c'était **des idées jetées en l'air**. Vous essayez 2, 3 fois de contacter les gens et on ne vous répond jamais. »

Référent·e





L'implication de la commune, un appui très déterminant pour certains porteurs d'idées

Les communes, des porteurs d'idées (pas) comme les autres ?

Bien qu'elles ne soient pas officiellement autorisées à déposer une idée au budget participatif départemental, certaines ont étroitement collaboré avec des citoyens ou des associations aux différentes étapes du processus.

Différents scénarios et niveaux d'implication :

- ✓ Appui technique aux porteurs d'idées et relais de communication auprès des habitants pendant la phase de vote
- ✓ Appui similaire ou renforcé, en choisissant les porteurs d'idées à soutenir, sur la base de l'intérêt du projet pour la commune, de ses chances de succès et/ou de la proximité des porteurs avec la collectivité ;
- ✓ Co-portage de l'idée, soit en incitant un porteur identifié à déposer un projet déjà dans les cartons de la municipalité, soit en se positionnant très précocement en partenariat étroit.

Un rôle ambigu des communes :

- ✓ Un accord de principe nécessaire et appui bénéfique à la qualité des projets
- ✓ Mais un risque de dévoiement du budget participatif en cas d'implication trop forte, au bénéfice de certains porteurs d'idées et au détriment d'autres.

« Je les ai aidés à la finalisation de leur projet, avec de la cartographie que j'ai réalisée pour **mettre en page leur document**, parce que ça reste des bénévoles, ils n'ont pas les outils... Ça a aussi été de mettre en relation, de **faire le lien avec les élus**. Eux présentaient leur projet mais, moi, j'avais la vision transversale de l'impact de ce projet, l'argumentaire complémentaire pour expliquer aux élus l'avantage pour la ville. J'ai aussi creusé sur le site du Département pour voir les tenants et les aboutissants. Et on a aussi très vite **fait le lien avec les techniciens du Département** (...)

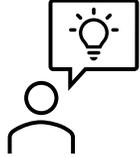
On a communiqué à partir du moment où **notre** candidature a été retenue (...) Quand on a su qu'on était au budget participatif, on l'a relayé sur tous nos supports. **Les élus m'ont demandé de faire du relais pour soutenir ce projet-là à toutes les associations locales, pour qu'elles relaient à tous leurs adhérents sur le territoire**. On a fait du relais sur notre site internet, sur Facebook, sur Instagram, sur notre magazine, sur tous les supports possibles et imaginables.

Et l'autre porteur d'idée de votre commune, vous lui avez aussi apporté un appui ? Ça, c'est une démarche totalement autonome d'un collectif qui n'est pas du tout en lien avec la ville (...) Ils sont un peu en huis-clos. Nous, on est plutôt sur des assos qui rayonnent (...) **La communication, on l'a portée sur les 2 associations parce que ça fait partie de nos partenaires, qu'on connaît bien.** »

Commune



Une participation de seulement 1% de la population départementale


305
 idées
 déposées


10 286
 votants

Un nombre d'idées déposées correct

- ✓ Satisfaisant par rapport au cap symbolique de 100 idées déposées mentionné dans plusieurs entretiens
- ✓ Inférieur à celui d'autres premières éditions départementales (remontant, il est vrai, à plusieurs années pour les plus dynamiques)

Un faible niveau de participation au vote.

Rapportés à l'échelle départementale, les 10 286 votants représentent environ 1,2% de la population de 16 ans et plus (moins de 1% de la population totale). Comparativement aux données nationales disponibles et au vu des moyens mis en œuvre, ce niveau de participation est faible.

« Les votants, ce n'est pas énorme... C'est un public limité. On voit qu'on a du mal à toucher la population. »

« Je suis **un peu déçue par le niveau de participation globale**, même si elle n'est pas ridicule. C'est bien, pour une première, mais ce n'est pas non plus "Whaou". »

« **Moi je pensais que ça aurait été 2 à 3 fois plus de votants.** »

Élu·es du Département

Niveaux de participation dans d'autres départements (1ères éditions)

Département	Population (hab)	Nombre d'idées déposées	Nombre de votants
Loire-Atlantique (2023)	1,43 million	397	21 913
Aude (2020)	368 011	800	11 144
Gironde (2020)	1,62 million	214	~ 12 000
Landes (2019)	409 325	959	52 908
Dordogne (2019)	409 548	684	30 577
Gers (2018)	189 326	+1000	34 377

PISTES D'EVOLUTION



Questionnements stratégiques majeurs

1

Objectifs et ambitions du budget participatif départemental

- Pourquoi un budget participatif départemental ?
- Pourquoi cette modalité plutôt qu'une autre ?
- À qui s'adresse réellement ce budget participatif ?
- Qu'entend-il financer ?

Préalable nécessaire à

- ✓ L'adhésion des services départementaux
- ✓ La définition de la stratégie de communication
- ✓ Les échanges avec les communes
- ✓ Le positionnement du budget participatif départemental par rapport aux budgets participatifs locaux, en plein essor

2

Positionnement du budget participatif départemental

- Quelle identité, quelles spécificités pour ce budget participatif ?
- Comment le positionner par rapport aux budgets participatifs locaux ?
- Quelle place et quel rôle pour les communes ?

3

Approche de la participation citoyenne

- Comment (re)penser la place des différents profils de porteurs d'idées dans le dispositif ?
- Quel niveau d'accompagnement souhaitable et possible des porteurs d'idées citoyens ?
- Quel appui aux dynamiques locales générées par le budget participatif départemental ?
- Uniquement un dispositif de subventionnement ?

4

Stratégie de communication

- Comment (re)penser la stratégie de communication en l'absence d'enveloppe exceptionnelle ?
- Comment construire à l'année la notoriété de ce budget participatif ?
- Faut-il cibler certains publics, certains territoires ?
- Quels canaux et relais privilégier ?

5

Organisation interne

- Comment réduire ou répartir la charge du pilotage général ?
- Comment (re)mobiliser des agents investis dans la première édition ?
- Comment impliquer les directions ?
- Comment organiser la phase d'analyse pour garantir une meilleure équité de traitement ?
- Que conserver de la gouvernance actuelle ? Que revoir ?

Et demain ? En fonction de l'objectif principal, des scénarios (très) différents

🔄 Selon l'objectif principal retenu, le dispositif le plus pertinent peut fortement changer de nature et même devenir tout autre chose qu'un budget participatif.

🔄 Aperçu des différents objectifs envisageables :

- ✓ Diffuser et faciliter une culture de la participation sur l'ensemble du territoire
- ✓ Faire émerger des projets originaux, différents ou complémentaires de ceux imaginés par les collectivités et le tissu socio-économique local
- ✓ Permettre aux citoyens de faire remonter, de prioriser et de proposer des solutions aux besoins identifiés sur leur territoire
- ✓ Soutenir et permettre la concrétisation de projets portés par des citoyens ou des petites associations n'ayant pas ou peu accès aux financements publics
- ✓ Donner un droit d'expression aux citoyens sur des décisions budgétaires

4 scénarios d'évolution ont été explorés.

Ils vont de l'ajustement de la formule actuelle du budget participatif à son remplacement.

1

Un budget participatif remanié et thématisé

2

Un appel à idées citoyennes

3

Une ingénierie départementale et un soutien financier aux budgets participatifs communaux

4

Un exercice budgétaire participatif



Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT



Merci de
votre attention !